



Résultat de l'élection partielle

Comme vous le savez déjà, le vote par anticipation s'est déroulé le 27 avril dernier et le jour du scrutin le 4 mai.



Deux personnes se sont portées candidats au poste no. 1. Suite au dépouillement des votes, madame Hélène Tremblay a été élue comme conseillère au poste no. 1 avec 175 votes contre 79 votes pour monsieur Alain Dufour.

Au total se sont 256 personnes qui se sont prévaluées de leur droit de vote (2 votes ont été rejetés) sur 632 personnes inscrites à la liste électorale établissant ainsi le taux de votation à 41%.

Rappelons que monsieur Louis Emond a été élu par acclamation au poste no. 6 suite à la fin de la période de mise en candidature.

Fête des voisins

Dimanche le 8 juin prochain aura lieu la Fête des voisins face à l'édifice municipal et à l'école Mgr-Bouchard. Plusieurs activités sont à la programmation : vente de garage, jeux gonflables, démonstrations.

Vous pouvez dès maintenant réserver votre table auprès de la Municipalité (une table par personne ou par organisme).

Aussi, veuillez prendre note qu'une démonstration de zumba sera présentée et que les inscriptions seront prises pour une possible session à Portneuf-sur-Mer l'automne prochain. Les inscriptions seront aussi prises pour de possibles cours de tennis l'été prochain.

C'est une invitation à tous et à toutes !



Fête nationale 2014

Cette année encore, la Société de développement présente les activités de la Fête nationale sous le thème « Nous sommes LE Québec ».



Plusieurs activités à la programmation dont la traditionnelle parade (animation et départ édifice municipal), souper hot-dogs, soirée en musique avec un chansonnier.

Surveillez le dépliant à venir par la poste avec l'ensemble de la programmation.

Cueillette de bouteilles au profit de la Fabrique Ste-Anne

La Fabrique de Ste-Anne-de-Portneuf tient tout d'abord à remercier les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la cueillette.

Le montant recueilli est de 1005\$. L'objectif a été atteint.

Merci à la population qui a été généreuse. À l'an prochain!

Monique Bélanger pour la Fabrique Ste-Anne

D	L	M	M	J	V	S
JUN 2014						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Activités

Samedi 7 juin :

Fête de l'Amour

Dimanche 8 juin :

Fête des voisins

Mardi 24 juin :

Activités de la Fête nationale

Samedi 28 juin :

Biathlon-duathlon

Répertoire

BUREAU MUNICIPAL : 418-238-2642
TÉLÉCOPIEUR : 418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL : 418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL : 418-238-2795
418-587-0336
CHALET DES SPORTS : 418-238-2158
L'ACCUEIL : 418-238-2994
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 418-238-5303
SÛRETÉ DU QUÉBEC : 418-587-2238
SALLE MUNICIPALE : 418-238-5402
KIOSQUE D'INFORMATION : 581-323-1050
MARINA : 418-238-2040

PROBLÈMES IMPORTANTS : 418-238-2795
418-587-0336
SÉCURITÉ CIVILE : 418-295-4903
CROIX ROUGE : 1-877-362-2433

Site Web : <http://portneuf-sur-mer.ca>
Courriel : portneuf-sur-mer@videotron.ca

911
URGENCES
police – incendie
ambulance

Info-biblio

Heures d'ouverture

Lundi 18h30 à 20h

Jeudi 13h30 à 15h30 et 18h30 à 20h

Dimanche 14h30 à 16h30

Congé estival

Surveillez le site internet de la Municipalité et le prochain bulletin municipal pour connaître l'horaire estival de la bibliothèque municipale.

Nouveautés

Avec la rotation du printemps, plusieurs nouveautés sont arrivées à votre bibliothèque. Venez nous visiter pour les découvrir! Aussi, grâce à l'aide financière de la MRC Haute-Côte-Nord avec son entente de développement culturel, plusieurs volumes sur l'histoire régionale ont été acquis. Avis aux amateurs!



Les « échos »

du conseil municipal



Lors de la dernière séance du Conseil, des citoyens se sont plaints que des automobilistes ne respectent pas les panneaux d'arrêt obligatoires particulièrement au niveau des trois accès (Principale, Tremblay et du Banc-de-Sable) qui mènent à la rue Principale.

L'arrêt face au kiosque touristique serait particulièrement problématique. On demande à la population de porter une attention particulière aux arrêts dans la Municipalité et principalement aux intersections mentionnées pour éviter des accidents. La Sureté du Québec a été avisée de ce fait et de la surveillance sera faite.

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Veillez prendre note que le rinçage du réseau d'aqueduc qui avait été prévu dans les nuits du mardi le 20 mai et mercredi 21 mai a été reporté dans les nuits du mardi 27 mai et mercredi 28 mai prochain (10h pm à 5h am le lendemain).

Durant ce nettoyage, l'eau sera brouillée. Nous vous demandons d'éviter d'utiliser l'eau pour le lavage et autres tâches. Le tout redeviendra à la normale au courant de la journée du jeudi.

Nous vous remercions pour votre collaboration!

Collecte des encombrants

Nous vous rappelons que pour notre municipalité, la collecte des encombrants aura lieu le mercredi 28 mai prochain.

Les objets permis doivent être placés (empilé de manière ordonnée) en bordure de la route au plus tôt 48 heures avant la collecte et au plus tard 6h le matin de la collecte.

Les « encombrants » sont des matières résiduelles d'origine domestique qui ne peuvent être déposées dans le bac vert en raison de leur grosseur, notamment les meubles, les appareils électroménagers, réservoirs d'eau chaude, matelas, portes et fenêtres, accessoires de jardin ainsi que les douches, lavabos, cuvettes, tapis et couvre-planchers (roulés), filtres et pompes de piscine, toiles de plastique (roulées).

Règlement relatif au colportage et au commerce itinérant

Au cours des dernières semaines, plusieurs citoyens nous ont signalé que des personnes s'étaient présentées à leur domicile pour y vendre des marchandises de toutes sortes.

Nous souhaitons vous informer que le « colportage » est interdit selon un règlement municipal (HCN-1004 et 1014) à l'exception des personnes qui vendent ou colportent des publications, brochures et livres à caractère moral ou religieux et à l'exception des personnes qui représentent des organismes à but non lucratif à des fins sociales, sportives et culturelles de la MRC de la Haute-Côte-Nord.

Ainsi, si dans le futur vous êtes à nouveau sollicité par un colporteur, nous vous invitons à communiquer avec la Municipalité afin que l'inspecteur municipal puisse valider auprès de celui-ci s'il respecte ou non la réglementation municipale.

Petit rappel amical

Campagne de financement 2014

Notre paroisse se finance principalement par deux entrées d'argent : la campagne de financement (la dîme au montant de 60\$ par adulte rémunéré par foyer) ou la contribution volontaire.

Deux démarches vous sont proposées : soit une somme unique par chèque ou vous pouvez souscrire au retrait pré-autorisé (Caisse).

Si vous ne pouvez vous déplacer ou pour avoir plus d'informations, vous pouvez nous contacter les mardis et mercredis au 418-238-2194.

Fabrique Ste-Anne



Biathlon-duathlon-Bourses étudiantes

Encore cette année lors de la journée du Biathlon-duathlon qui aura lieu le 28 juin prochain, six bourses étudiantes d'une valeur de 50\$ chacune sont données aux enfants de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer.



Pour participer, l'enfant doit écrire un résumé de son vécu sportif de l'année accompagné d'une copie de son dernier bulletin scolaire.

Seulement les enfants de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer ont la chance de participer au tirage de ces bourses. Afin de courir la chance de gagner une de ces bourses, les enfants ont **jusqu'au vendredi 27 juin 2014, 11h** pour apporter leurs documents au bureau municipal situé au 170, rue Principale.

AVIS IMPORTANT À TOUS LES CITOYENS DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

La MRC de La Haute-Côte-Nord remercie tous les citoyens pour leur excellente collaboration dans le cadre du changement d'entrepreneur responsable de la collecte des déchets et des matières recyclables.

Afin de poursuivre cette belle collaboration et de maximiser les opérations de collecte, ce qui contribuera à réduire les coûts afférents, nous tenons à vous rappeler quelques consignes importantes :

- ✓ Le positionnement des bacs roulants est désormais très important pour éviter des bris et tout autre inconfort. Il faut **s'assurer que les roues du bac roulant sont orientées vers la maison, avec un dégagement d'au moins 1 mètre (3 pieds) autour du bac.**
- ✓ Le bac doit toujours être placé en bordure du chemin la veille de la journée de collecte. Dans le cas contraire, le bac pourrait ne pas être ramassé. En effet, puisque le camion peut passer très tôt, certains usagers ont la mauvaise surprise de manquer une collecte s'ils ont sorti leur bac en matinée. Évitez les désagréments : **sortez toujours votre bac la veille de la collecte!**
- ✓ **Consultez régulièrement votre calendrier des collectes** pour vous assurer de mettre votre bac la bonne semaine. Le calendrier est disponible à votre Municipalité, au bureau de la MRC ou en ligne à l'adresse : <http://www.mrchcn.qc.ca/Services/Gestiondesmatieresresiduelles/Collectes>.
- ✓ La MRC demande aux citoyens de **s'assurer que le couvercle de leur bac reste fermé** pour éviter de récolter de la pluie ou de la neige avec les matières, ce qui entraîne des frais inutiles pour toute la population.

En terminant, la MRC remercie à nouveau les citoyens de leur précieuse collaboration et en profite pour rappeler à tous que l'enfouissement coûte beaucoup plus cher que la récupération... **déposez toutes vos matières recyclables dans le bac bleu, c'est gagnant!**



Conseil municipal

Maire : Gontran Tremblay

Conseillère no. 1 : Hélène Tremblay

Représentante du Conseil :

Bibliothèque municipale

Conseillère no. 2 : Nady Sirois

Représentante du Conseil :

Comité d'embellissement

Politique familiale et démarche

MADA

Conseiller no. 3 : Roberto Emond

Représentant du Conseil :

Société de développement

de Portneuf-sur-Mer

Office municipale d'habitation

Conseiller no. 4 : Michel

Chamberland

Représentant du Conseil :

Responsable de la piste de ski de fond

Comité d'embellissement

Conseiller no. 5 : Yvan Malfais

Représentant du Conseil :

Entente intermunicipale d'incendie

Camping

Conseillère no. 6 : Louis Emond

Représentant du Conseil :

Travaux publics et entretien des

bâtiments

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance du Conseil se tient chaque deuxième mercredi du mois. La prochaine séance est prévue pour mercredi le 11 juin 2014 prochain à 19h à la salle du Conseil de l'édifice municipal.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h.

CONGÉ DE LA FÊTE NATIONALE

Pour le congé de la Fête nationale, le bureau municipal fermera ses portes mardi le 24 juin prochain.

Abonnement à la liste de diffusion du bulletin municipal et des communiqués-rappel

Les personnes qui le désire peuvent s'abonner à la liste de diffusion du bulletin municipal et des communiqués en fournissant leur adresse courriel au bureau municipal par courriel au portneuf-sur-mer@videotron.ca ou au 418-238-2642.

Cette liste sera de plus en plus utilisée pour la diffusion des différents communiqués et autres. Vous abonner à cette liste de diffusion est un bon moyen de vous tenir informé des plus récents développements dans votre municipalité.



Échéance du contrat d'entretien ménager-rappel

Le contrat d'entretien ménager viendra à échéance le 15 juillet prochain. Si vous désirez en savoir plus sur le processus d'appel d'offre, surveillez le prochain bulletin municipal et l'avis public à cet effet.

Programme Réno-Village

Le formulaire 2014-2015 destiné aux citoyens désirant déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme RénoVillage est maintenant disponible au bureau municipal de Portneuf-sur-Mer. Ce document est également disponible sur la page d'accueil du site Web de la MRC de la Haute-Côte-Nord.

Nous en profitons pour vous rappeler que depuis l'année dernière, les gens peuvent déposer une demande à tout moment de l'année. Il n'y a plus de campagne d'inscription.

Pour toute question supplémentaire à ce sujet, n'hésitez pas à contacter monsieur Pascal Tremblay, responsable des programmes d'amélioration de l'habitat, au 418 233-2102 ou 1 866 228-0223, poste 211.

Leçons de tennis à Portneuf-sur-Mer-rappel

Il y aurait possibilité d'avoir des leçons de tennis gratuitement pour l'été 2014 à Portneuf-sur-Mer.

Les cours pourraient se donner les mardis et jeudis de 19 h à 21 h dépendant du nombre d'inscriptions reçues.

Si vous êtes intéressés(es), faites-vite! Donnez votre nom au bureau municipal au 418 238-2642.

Responsables des organismes de Portneuf-sur-Mer

Vous désirez recevoir la liste des responsables des organismes de notre municipalité? Communiquez avec nous, il nous fera plaisir de vous la faire parvenir par courriel ou de vous en faire une copie.